



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

N° Spécial

18 Septembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 18 Septembre 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2018-189	12.09.2018	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2018-164 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Levallois-Perret pour la période du 1 ^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019	3
DCL/BRGE N° 2018-191	14.09.2018	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2018-159 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période du 1 ^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019	5
DCL/BRGE N° 2018-192	14.09.2018	Arrêté modifiant l'arrêté n° 2018-168 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Rueil-Malmaison pour la période du 1 ^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019	7



PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018 - 189 du 12 septembre 2018
modifiant l'arrêté n° 2018-164 du 29 août 2018 portant désignation
des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales
de la commune de Levallois-Perret pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté n°2018-164 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Levallois-Perret pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté n° 2018-164 du 29 août 2018 est modifié comme suit :

« les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Levallois-Perret pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019 »

COMMISSION COMMUNALE

Titulaire : M. Georges DUFFAU

Suppléant : M. Jean-Pierre BASTIDE

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE

M. Jean-Pierre BASTIDE
M. François LASSALE-CLAUX
M. Roland SCAGLIOTTI
M. Antoine BERTON
M. Arnaud BILLOUE
M. Georges DUFFAU

M. Philippe GERARD
Mme Chantal SPIRE-FRANCOIS
M. Franck BERTIN
Mme Nathalie CECUTTI
M. Gérard MICHEL

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Levallois-Perret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 12 septembre 2018

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018 - 191 du 14 septembre 2018
modifiant l'arrêté n° 2018-159 du 29 août 2018 portant désignation
des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales
de la commune de Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté n°2018-159 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté n° 2018-159 du 29 août 2018 est modifié comme suit :

« les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019.

/...

COMMISSION COMMUNALE

M. François GIRARD (Titulaire)

M. Jacques MELS. (Suppléant)
Mme Valérie MORILLO (Suppléante)

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE

M. François GIRARD
M. Samidine M'MADI
M. Franck BERTIN
M. Yves RIQUET
Mme Valérie MORILLO

Mme Chantal LAMBLIN
Mme Catherine MASSIP
M. Jacques MELS
M. Roger MALRIEU

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2018

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON



PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018- 192 du 14 septembre 2018
modifiant l'arrêté n° 2018-168 du 29 août 2018 portant désignation
des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales
de la commune de Rueil-Malmaison pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté n°2018-168 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Rueil-Malmaison pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019.

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté n° 2018-168 du 29 août 2018 est modifié comme suit :

« les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Rueil-Malmaison pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019 »

./...

COMMISSION COMMUNALE

M. René HULIN

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE

M. René HULIN
M. Francis BEGUIN
M. Thomas FORMERY
M. Bernard MOALLIC
M. Jean-Marie ANCHER

M. Mohammed HOSNI
M. Serge PORTHAULT
M. Christian COUTAND
M. Jean MENUET
Mme Yvette GODARD

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Rueil-Malmaison sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2018

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>